



INFORMATION

RELEVÉ COMPTEUR D'EAU

M. David Labrousse Agent Communal et Mme Annick GIRARD Adjointe au Maire procéderont à la relève d'index des compteurs d'eau potable du

22 au 26 octobre 2018

Afin de faciliter cette opération et conformément à la réglementation, il est demandé à chaque abonné d'assurer la bonne accessibilité du compteur d'eau (citerneau ou regard non recouvert, intérieur du regard en bon état de propreté, d'enlever le polystyrène ou toutes autres protections, couper les racines, ôter la terre ...)

En cas d'absence ou lorsque le compteur est inaccessible, un avis de passage sera laissé dans la boîte aux lettres, cet avis doit être complété par l'abonné et renvoyé ou déposé dans les **5 jours** en Mairie 20 route de Tigy 45510 Vannes sur Cosson.

*Nouveauté : Vous avez la possibilité aussi de nous envoyer par mail **une photo** de votre compteur avec l'index et le n° de compteur apparent accompagnée de votre Nom et adresse à : secretariat@vannes-sur-cosson.fr ou par via portable au **06.37.73.13.46***